

IL EXISTE 2 LICENCES :

- **la Licence A** permet de participer à toutes les compétitions. Elle donne droit au classement Élo et au classement Élo Rapide.
- **la Licence B** ne permet de participer à des parties officielles que dans le cas où elles ont une durée inférieure à 61 minutes.

La Licence A et la Licence B permettent de voter et de se présenter à tout poste de responsabilité.

Tous les licenciés bénéficient de l'assurance FFE lors de la pratique des activités ainsi que lors des déplacements aller-retour : une Individuelle Accident, une garantie Responsabilité Civile,

Mutations : les joueurs mutés (cf. Règles Générales – livre FFE) doivent être licenciés au plus tard le **30 novembre** (cachet de la poste faisant foi).

Il est préférable de faire figurer le nom de la ville dans celui de votre club.

LA PRISE DE LICENCES :

Voir Consignes pour la prise de licences.

LES TARIFS PAR CATÉGORIES (Part fédérale)

Catégories	Années de naissance	Lic. A	Lic. B
Vétérans	Né en 1955 et avant	26 €	5 €
Senior	Né entre 1956 et 1995	26 €	5 €
Junior	Né en 1996 et 1997	13 €	1,5 €
Cadet	Né en 1998 et 1999	13 €	1,5 €
Minime	Né en 2000 et 2001	8 €	1,5 €
Benjamin	Né en 2002 et 2003	8 €	1,5 €
Pupille	Né en 2004 et 2005	8 €	1,5 €
Poussin	Né en 2006 et 2007	8 €	1,5 €
Petit Poussin	Né en 2008 et après	8 €	1,5 €

La licence est constituée par la part fédérale, à laquelle s’ajoute la part Ligue et Comité départemental qui ne peut excéder la part FFE, dans chaque catégorie.

VOIR TARIFS D’AFFILIATION /LIGUE.

Cotisation club

Le montant de la cotisation club est fonction du nombre de voix dont dispose le club à la fin de la saison précédente, soit au 31.08.2015 pour cette nouvelle saison.

BAREME DE LA COTISATION-CLUB :

Nombre de voix	Montant de la cotisation-club
De 0 à 1 voix	35 Euros
2 voix	40 Euros
3 voix	45 Euros
4 voix	50 Euros
5 voix	55 Euros
6 voix	60 Euros
7 voix	65 Euros
8 voix et plus	70 Euros

MISE À JOUR DES RÈGLEMENTS

Par souci environnemental, les règlements mis à jour ne seront pas envoyés, ils sont disponibles sur le site fédéral dans la rubrique «Règlements» (<http://www.echecs.asso.fr/Default.aspx?cat=17>). Toutefois, les clubs désirant une version papier, pourront en faire la demande, en renvoyant ce bon de commande au secrétariat fédéral (adresse au bas de la page).

Nom Prénom

Président du club de

Adresse

Code postal Ville.....

**VOS CORRESPONDANTS
POUR LES LICENCES**

LAETITIA CHOLLET :

Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Dauphiné-Savoie, Franche-Comté, Limousin, Nord-Pas de Calais, Lorraine, Poitou-Charentes

laetitia.chollet@echecs.asso.fr

Tél. 01 39 44 65 83

CELINE LAGADIC :

Basse-Normandie, Bretagne, Centre-Val de Loire, Corse, Côte d'Azur, Haute-Normandie, Ile-de-France, Languedoc, Lyonnais, Midi-Pyrénées, Pays-de-Loire, Picardie, Provence, DOM-TOM

celine.lagadic@echecs.asso.fr

Tél. 01 39 44 65 86

Le site fédéral :

www.echecs.asso.fr